

## LE CENTRE ISERE SUD

- LA GEOGRAPHIE DU SECTEUR
  - SITUATION GEOGRAPHIQUE



Ce secteur correspond à la partie centrale, mais positionnée au sud & sud-ouest du département.

Il est peu montagneux, si ce n'est sur le versant ouest du Vercors et au niveau du canton de Voiron, enclavé par les Chambarrands, alors que le reste du secteur est essentiellement un plateau et une vallée quelque peu vallonnées. La partie nord-est du secteur correspond aux « Terres Froides ».

Il est bordé par le département de la Drome au Sud & Sud-Ouest et est en partie Nord-est traversée par l'autoroute A 48, ne contribuant que légèrement à désenclaver

le secteur, contrairement à l'autoroute A49, reliant Grenoble à Valence selon un axe Nord-Est/Sud-Ouest dans la partie est du secteur, longeant la rivière Isère, et permettant d'accéder à l'autoroute du Soleil.

Il est bordé par le secteur Nord Isère Nord au Nord (cantons de L'Isle d'Abeau & Bourgoin-Jallieu ainsi que la partie nord de celui de la Bièvre pour le territoire des Portes des Alpes), au Nord-est par le secteur Centre Isère Nord (partie nord du canton du Grand Lemps pour le territoire des Vals du Dauphiné, et partie médiane du même canton pour le Voironnais-Chartreuse), à l'Est par une limite avec les territoires du Drac Isère Rive gauche pour l'Agglomération Grenobloise et du Vercors par le canton de Fontaine-Vercors, au Sud & Sud-Ouest avec le département de la Drome, à l'Ouest & au Nord-Ouest par le territoire de l'Isère Rhodanienne (partie ouest du canton de Roussillon & canton de Vienne 2 au Nord-Ouest).

- COMPOSITION DU SECTEUR

Il est composé de :

Secteur du CENTRE ISERE SUD	commune principale	BEAUREPAIRE
<b>TERRITOIRE DE BIEVRE-VALLOIRE</b>		
Canton de BIEVRE dans sa plus grande partie sud (quelques communes sont dans le territoire des Portes des Alpes), partie sud du canton du GRAND LEMPS, partie est du canton de ROUSSILLON (correspondant à 1 commune près au canton ancien de Beaurepaire) & 2 communes du canton de TULLINS-SUR-FURE ; Beaucroissant & Renage		
<b>TERRITOIRE DU SUD GRESIVAUDAN</b>		
canton du SUD GRESIVAUDAN & partie sud du canton de TULLINS-SUR-FURE (quelques communes)		

Soit **2 territoires administratifs (15,4%)** du département, **1 cantons entier (Sud Grésivaudan)** – **très grande partie de 2 cantons (Bièvre & à un degré moindre Le Grand Lemps)- moitié d'un canton (Roussillon) & petite partie d'1 dernier canton (Tullins-sur-Fure)**, soit **11,4% & 117 communes (21,99% du département & 1<sup>er</sup>/7 secteurs du département)** pour une superficie de **25,37%** de l'Isère (**2<sup>ème</sup> rang du département**). Dans le détail, on observe :

1/ le territoire de Bièvre-Valloire, avec **4 cantons ou parties (même petites) de canton** à dimension essentiellement rurale (**6,21 % de l'Isère & 59,71% du secteur**) & **69 communes (12,97 % du département & 59,82% du secteur)** pour une superficie **d'un peu plus de 13%** du département & **de presque 52%** du secteur.

2/ le territoire du Sud Grésivaudan, avec **2 cantons ou partie de canton (5,19 % du département & 40,29% du secteur) & 48 communes (9,02 % du département & 40,18% du secteur)** pour une superficie **d'un peu plus de 12%** du département et **d'un peu plus de 48%** du secteur.

Le nombre minimal de communes par canton ou partie de canton est de **5**, le nombre maximal de **45** et la moyenne est à **23,4** ; les chiffres respectifs du département étant **1-52-18,34**.

A noter la commune de plus petite superficie du département dans le canton de St-Etienne de St-Geoirs, plus précisément à Bressieux.

- **LA DEMOGRAPHIE DU SECTEUR**

- **LA POPULATION DU SECTEUR**

Ce secteur (un peu plus du quart du département) a une densité moyenne de **67 habitants/km<sup>2</sup>**, du fait d'une population totale de **116022 habitants (9,46 % du département)**, ce qui en fait un secteur particulièrement peu dense, même s'il faut prendre en compte des disparités avec le détail par territoire :

1/ le territoire de Bièvre-Valloire, avec **72244 (7<sup>ème</sup> rang départemental/13 avec 6 %, 1<sup>er</sup> rang du secteur avec 62 %)** pour finalement une densité de **72 habitants/km<sup>2</sup>**

2/ le territoire du Sud Grésivaudan, avec **43778 (9<sup>ème</sup> rang départemental/13 avec 4 %, 2<sup>ème</sup> rang du secteur avec 38 %)** pour finalement une densité de **58 habitants/km<sup>2</sup>**

On notera que les cantons les plus peuplés sont ceux du Grand Lemps & St-Marcellin, respectivement avec les densités de **130 & 63 habitants/km<sup>2</sup>**, soit très inférieurs à la moyenne départementale, ceux de **Beaurepaire-La Côte St André-St Etienne de St Geoirs-Tullins sur Fure** étant aussi faibles et assez proches des premiers avec les densités respectives de **76-81-99-95**, alors que les cantons de **Vinay-Rives sur Fure & Roybon** sont particulièrement faibles avec respectivement **62-27-25**, confirmant que le secteur est essentiellement rural.

**47,3%** des communes ont une population **n'excédant pas 500 habitants (minimum de 18 habitants à Malleval dans le canton de Vinay)**, **43,75%** avec un nombre compris **entre 501 & 2000**, **8,92%** des communes **entre 2001 & 9000 habitants**, les communes les plus importantes étant **St-Marcellin (8112)**, **La Côte St-André (4968)**, **Vinay (4008) & Beaurepaire (3945)**. La dimension **rurale** est assez nette avec **91% de communes en dessous de 2000 habitants**.

- **LA DEMOGRAPHIE DE LA PROFESSION**

- **LIBERAUX**

Ce secteur, comptant pour **le quart de la superficie** et d'une **densité plutôt faible** en la comparant à celle du département, propose **102 masseurs-kinésithérapeutes**, soit **6,15 % du département (3,29 % de moins que la population du secteur)**, plus 4 remplaçants y habitant, ce qui amène à **106 MK « en exercice cabinet »**. La densité moyenne est de **0,879 MK/1000 habitants**, soit **-29,85 % de différence avec la moyenne départementale**, d'où **5<sup>ème</sup>/7**. Il faudra prendre en compte certaines disparités :

1/ le territoire de Bièvre-Valloire, avec **64 masseurs-kinésithérapeutes (6<sup>ème</sup> rang départemental soit 3,86 % & 1<sup>er</sup> rang du secteur avec 62,75 %)**, mais aussi **66 MK « en exercice cabinet »**, pour une densité de **0,886 MK/1000 habitants (8<sup>ème</sup> rang isérois avec un différentiel de -29,29 % avec la moyenne départementale & 2<sup>ème</sup> rang du secteur avec une différence de 0,8 % avec la moyenne du secteur)**

2/ le territoire du Sud Grésivaudan, avec **38 masseurs-kinésithérapeutes (9<sup>ème</sup> rang départemental soit 2,29 % & 2<sup>ème</sup> rang du secteur avec 37,25 %)**, mais aussi **40 MK « en exercice cabinet »**, pour une densité de **0,868 MK/1000 habitants (9<sup>ème</sup> rang isérois avec un différentiel de -30,73 % avec la moyenne départementale au 1<sup>er</sup> rang du secteur avec une différence de -1,25 % avec la moyenne du secteur)**

On notera que le canton le plus doté en masseurs-kinésithérapeutes est celui du Sud Grésivaudan (36), avec une densité de **0,882 MK/1000 habitants**, soit **-29,61 % par rapport à la moyenne départementale et très proche de la moyenne du secteur (0,34 %)**, puis la très grande partie du canton de Bièvre (29) situé sur le territoire avec un chiffre de **0,803**, soit **-35,91 % & -8,65 % respectivement**. On trouve ensuite la partie sud du canton du Grand Lemps (22), la partie est du canton de Roussillon (7)

& la partie sud de Tullins-sur-Fure à cheval sur les 2 territoires (8), plus faiblement dotés et avec les valeurs respectives suivantes : **1,383 – 0,465 – 1,038** ce qui *reste inférieur (sauf pour Le Grand Lemps à la moyenne départementale* mais la situation étant **faussée par l'installation dans les villes les plus peuplées.** *On retrouve encore la double confirmation d'un secteur à caractère rural et la tendance à l'installation dans les communes les plus peuplées.*

**72,65** %(85) des communes sont **sans masseur-kinésithérapeute (zone rurale et zone enclavée)**, **11,11** %(13) ont une densité **inférieure à 1,05 MK/1000 habitants**, **4,27** %(5) se situent **entre 1,06 & 1,4 MK/1000 habitants & 11,97** %(14) **au-delà de 1,41 MK/1000 habitants (correspond essentiellement aux grosses villes du secteur).**

L'application des mesures de régulation démographique, notamment par celles prévues dans la convention signée en janvier 2012, implique de connaître le zonage arrêté par l'ARS Rhône-Alpes le 30 novembre 2012. En attendant un nouveau zonage, faisant suite à la signature le 6 novembre 2017 d'un avenant conventionnel remettant en avant le conventionnement sélectif, on peut retenir les éléments suivants :

- 7 communes (exclusivement en Sud-Grésivaudan et concernant le canton de Tullins sur Fure), soit 6,14%, concernées par la limitation de conventionnement
- 3 communes (exclusivement en Bièvre-Valloire et concernant le canton de Rives sur Fure), soit 2,63%, concernées comme très dotées, donc à surveiller pour la suite
- 85 communes, soit 74,57%, classées en zone intermédiaire et correspondant à des secteurs où de nombreuses communes sont dépourvues de professionnels
- 19 communes (essentiellement le canton de Beaurepaire et une partie attenante de celui de Roybon), soit 16,67%, classées en sous-dotée et donnant droit à incitation financière

Le zonage confirme que les communes sont plutôt correctement dotées en se rapprochant du territoire du « Voironnais-Chartreuse », alors que c'est l'inverse en s'en éloignant et plus précisément dans la zone de liaison avec la Drôme sur la partie sud-ouest.

#### ▪ SALARIES

Ce secteur compte un total de **18 structures**, susceptibles d'employer des masseurs-kinésithérapeutes, soit **9,7% du département & 5 salariés inscrits, soit 2 % du département**. Dans le détail, on observe :

1/ le territoire de Bièvre-Valloire compte **8 structures** (1 Hôpital, 3 EHPAD & 4 maisons de retraite), soit **4,2% du département & 44,4% du secteur centre-isérois sud** : on y dénombre **2 salariés inscrits, soit 40% du secteur & 0,56 % du département**.

2/ le territoire du Sud Grésivaudan compte **10 structures** (2 Hôpitaux, 2 EHPAD, 3 Maisons de retraite, 1 FAM, 1 IME & 1 IMP), soit **5,3% du département & 55,6% du secteur centre-isérois sud** : on y dénombre **3 salariés inscrits (0,83 %)**.